



V AL D'
E UROPE
Y OGA
A RT
P SYCHANALYSE

Mairie
51, rue de Paris
77 700 BAILLY ROMAINVILLIERS

INSCRIPTIONS 2017-2018

www.arbre-voyageur.fr

**REPRISE DES COURS LE
LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017**

cocher la case de votre choix

<u>LIEU DU COURS</u>	<u>HORAIRES DU COURS</u>	<u>HORAIRES DU COURS</u>
VILLIERS	<input type="checkbox"/> LUNDI 09H30 à 10H45	CRECY LA CHAPELLE <input type="checkbox"/> LUNDI 19H30 à 20H45
SUR MORIN		<input type="checkbox"/> MERCREDI 17H15 à 18H30
		<input type="checkbox"/> JEUDI 09H30 à 10H45
BAILLY		Yoga pré et post-natal <input type="checkbox"/> LUNDI 21H à 22H
ROMAINVILLIERS	<input type="checkbox"/> MERCREDI 19H15 à 20H30	Yoga Enfant (6-12ans) <input type="checkbox"/> MERCREDI 16H à 17H

NOM :

Prénom :



Téléphone(s) :



E-mail :

Adresse :

Eventuels problèmes de santé (hypertension, problèmes de dos, autres ...) :

Les séances ont lieu du 18 septembre 2017 à fin juin 2018.

La fréquence est d'une séance hebdomadaire, mais vous pouvez rattraper une séance manquée à un autre horaire.

Pour tout cours supplémentaire la participation est de 6 €.

L'inscription se fait à l'année. Pour vos frais d'inscriptions vous devrez faire les chèques suivants:

1) Le premier à l'ordre de « V.E.Y.A.P. »

Cotisation à l'association (15 €) remis en banque à partir du 22/09/17 15 €

2) Le second à l'ordre de « V.E.Y.A.P. » selon le FORFAIT suivant:

Forfait annuel de 30 cours : soit 8,5 € la séance 255 €

Frais annuels d'inscription en **1 chèque** encaissé à partir du 22/09/17

ou 3 chèques de 85 € donnés à l'inscription et qui seront encaissés à partir

des dates suivantes : 1^{er} trimestre : 22/09/17 , 2^{ème} trimestre : 15/01/18 , 3^{ème} trimestre : 15/04/18

3) Le troisième au choix en adhésion libre, à l'ordre de « FFHY », expédié à partir de novembre

Cotisation annuelle à la Fédération Française de Hatha Yoga (FFHY), au choix :

..... *voir document FFHY au dos*..... 32 €

Joindre un justificatif obligatoire de votre assurance précisant la couverture pour la pratique du Yoga (responsabilité civile, dommages corporels résultant d'accidents)

Séances ponctuelles, tarif à la séance: 12 €

LES FORFAITS SONT CONTRACTUELS ET NON REMBOURSABLES.
LES COURS N'AURONT PAS LIEU PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES.

Le, à
Signature :

Paiement par retour du courrier (M. ARBOGAST 8 bis, rue Michel Herry 77 580 CRECY LA CHAPELLE
Tel. 01 64 63 09 13) **ou après le 1^{er} cours d'essai auprès du professeur.**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE Hatha Yoga

« L'enseignement du yoga traditionnel »

7, rue de Plaisance - 75014 Paris

Tél. : 01.45.44.02.59

Courriel : secretariat@ffhy.fr - Site : www.ff-hatha-yoga.com

POURQUOI ADHERER A LA F.F.H.Y. ?

Principales raisons d'adhérer pour les élèves

Pour apporter votre soutien à l'approche du yoga selon la tradition, transmise par la F.F.H.Y.

Pour être en contact

- Envoi du bulletin *Namaskar* : 4 numéros par an
- Site de la F.F.H.Y.

Pour votre pratique

- Caution de la F.F.H.Y., garantie de la qualité de l'enseignement
- Assurance (responsabilité civile, dommages corporels résultant d'accidents) vous dispensant de prendre une assurance spécifique.

Pour approfondir votre pratique

- Informations sur les activités régionales et nationales proposées par la F.F.H.Y.
- Accès aux divers enseignements proposés par la F.F.H.Y. :
 - étude de textes
 - conférences et visites culturelles (musée Guimet)
 - cours réservés aux adhérents de la F.F.H.Y.
- Tarifications réduites proposées aux adhérents
 - pour les week-ends de formation des antennes
 - pour les manifestations culturelles nationales ou régionales
 - pour les stages nationaux
 - pour les conférences du lundi à Paris